

NATIONS UNIES



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



**CONSEIL
DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/35/716

S/14288

8 décembre 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-cinquième session

Points 50 et 119 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET DE

LA COOPÉRATION DANS L'ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-cinquième année

Lettre datée du 5 décembre 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la note datée du 3 décembre 1980 adressée par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine concernant la proposition vietnamienne de reprendre la troisième série de pourparlers entre le Viet Nam et la Chine à Hanoi au cours du second semestre de 1980, et je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 50 et 119 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République socialiste du
Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE

NOTE

ADRESSEE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
SOCIALISTE DU VIET NAM AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le 6 mars 1980, par une note adressée par le Ministère chinois des affaires étrangères au Ministère vietnamien des affaires étrangères, la Chine a décommandé unilatéralement les pourparlers sino-vietnamiens tout en précisant que la troisième série de pourparlers pourrait commencer à un moment qui serait décidé par les deux parties au cours du second semestre de 1980.

Dans les notes du 3 mars et du 12 septembre 1980 adressées par le Ministère vietnamien des affaires étrangères au Ministère chinois des affaires étrangères, le Viet Nam a clairement fait connaître sa position quant à la poursuite des pourparlers entre les deux pays et a présenté des propositions concrètes en ce qui concerne l'époque de la troisième série de pourparlers. Toutefois, la Chine a catégoriquement rejeté ces propositions constructives et n'a pas respecté ses engagements selon lesquels la troisième série se tiendrait au cours des six derniers mois de 1980. De toute évidence, le fait que les pourparlers sino-vietnamiens en vue de résoudre les problèmes afférents aux relations entre les deux pays n'ont pas encore repris est entièrement imputable à la Chine.

Comme l'année 1980 touche à sa fin, le Ministère vietnamien des affaires étrangères demande au Ministère chinois des affaires étrangères de faire clairement connaître sa position à l'égard de la proposition chinoise du 6 mars 1980, à savoir que la troisième série de pourparlers ait lieu à Hanoi au cours du second semestre de 1980. Le Ministère vietnamien des affaires étrangères demande une réponse rapide.

Hanoi, le 3 décembre 1980

